Fiche technique de l'aérateur d'eaux usées AQUA 8

Consignes générales de sécurité et d'utilisation

L'aérateur de surface AQUA 8 a été développé pour l'aération et le brassage des effluents dans les stations d'épuration à boues activées. Il est approprié au traitement des eaux usées domestiques ou comparables préalablement traitées mécaniquement et débarrassées des matières solides et fibreuses. L'aérateur ne doit pas tourner à vide. Tout autre utilisation est strictement interdite et entraîne systématiquement l'annulation de la garantie.

Toute modification de l'appareil ou ouverture du boîtier moteur est formellement prohibée.
Ne jamais tirer, transporter ou fixer l'aérateur par son câble d'alimentation. Éviter toute usure par friction ou entaille du câble. Ne pas utiliser l'appareil si le câble d'alimentation ou d'autres parties sont endommagés.

En cas de défaillance de l'aérateur, seul le fabricant ou une entreprise qualifiée agréée sont habilités à entreprendre les travaux de réparation. En outre, seules des pièces d'origine peuvent être mises en œuvre. Toutes autres modifications de l'appareil entraînent l'annulation de la garantie.

Une utilisation conforme de l'appareil ne présente aucun risque. Le respect des règlements nationaux ainsi que des prescriptions techniques est néanmoins obligatoire.

Équipements particuliers

- Aérateur flottant à moteur immergé
- Brassage et aération par le même appareil
- Apport d'oxygène suffisant pour le traitement des eaux usées d'environ 125 EH (après traitement préliminaire dans une installation de décantation) et une charge de 5 Kg de DBO_5/j
- Moteur avec indice de protection IP68
- Le moteur est entièrement immergé pour diminuer l'impact des conditions atmosphériques
- Flotteur séparable
- Un trou d'homme de 600 mm est suffisant
- L'ensemble moteur/hélice est amovible.
- Procédé protecteur du floculat de boues activées
- Toutes les pièces sont en inox V2A ou en PE
- Très haute efficacité énergétique
- Simplicité des manipulations
- Entretien minimum

Conditions de fonctionnement

Il est nécessaire d'effectuer un dimensionnement selon les techniques d'épuration pour assurer un fonctionnement optimal de l'appareil dans une station d'épuration SBR. Les paramètres de qualité des effluents doivent être idéalement les suivants :

- DBO5 : 150 mg 0_2 /l à 500 mg 0_2 /l
- DCO : 300 mg 0_2 /l à 1 000 mg 0_2 /l
- SS : 200 mg/l à 700 mg/l
- KN : 25 mg/l à 100 mg/l
- NH4-N 22 mg/l à 80 mg/l
- Phosphore total : 5 mg/l à 20 mg/l
- PH 6 à 8
- Conductibilité électrique < 2.000 µS/cm
- Température maxi des effluents 30 °C

Si un seul de ces paramètres est en dehors des limites de concentration ci-dessus, les calculs d'épuration doivent absolument être vérifiés et nos techniciens contactés.

Caractéristiques électriques

Tension/fréquence	230 V / 50 Hz
Puissance absorbée P1/P2	1,1 / 0,75 kW
Consommation électrique I_N	5,2A
Cosφ	0,96
Vitesse de rotation	1 400 tr/min
Indice de protection	IP68
Classe d'isolation	F

Caractéristiques de la cuve

Superficie maxi	7,5 m²
Proportion maxi	2 pour 1
Diagonale maxi	3,5 m
Hauteur d'eau mini	0,8 m
Hauteur d'eau maxi	2,5 m
Température des effluents	5 °C à 30 °C

Caractéristiques techniques

αOC	1,3 kg/h	Poids total	35 kg
Ø	800 mm.	Moteur	20 Kg
Hauteur	850 mm	Flotteur	15 Kg

Déclaration de conformité UE selon la directive sur les machines 89/392/CE, annexe IIA

Nous ,

ATB Umwelttechnologien GmbH
Südstr. 2
D-32457 Porta Westfalica

déclarons que l'aérateur de surface pour l'aération des eaux usées décrit ci-dessus

Désignation du type : **AQUA 8**

correspond, du fait de sa conception, construction et réalisation aux dispositions en vigueur suivantes :

Directives sur les machines 89/392/CE
91/368/CEE
93/44/CEE
93/68/CEE

Directive sur les courants basse tension 72/23/CE

Normes harmonisées appliquées :
En particulier normes EN 292 T1 + T2
EN 60204 T1

Toute modification susceptible de modifier les caractéristiques techniques indiquées dans ce mode d'emploi et la conformité aux prescriptions, c'est à dire transformant substantiellement la station, rendent cette déclaration de conformité caduque.

Porta Westfalica, 17/02/2009

CE

Markus Baumann (Directeur)